

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

Acquisition Moulin de Carsac

Après discussion durant laquelle plusieurs élus ont exprimé leur position, il est procédé à un nouveau vote, à bulletins secrets. Après délibération et dépouillement des bulletins de votes, à la majorité par 12 voix pour et 7 contre, le Conseil Municipal approuve l'acquisition de la propriété du Moulin de Carsac cadastrée Section AO n°54, 55, 56, 60 et 61 pour un montant de 555 000 € (cinq cent cinquante-cinq mille euros) répartis entre les murs pour 525 000 € et le fonds de commerce pour 30 000 € ; les frais de notaire en supplément sont à la charge de l'acquéreur.

HLM les Bories

Suite à la confirmation des informations communiquées lors de la séance du 08.12.2017, le CM décide à l'unanimité de retirer la délibération n°24 bis/2017 décidant l'acquisition des 3 logements vacants aux HLM les Bories pour un montant de 211 000 € et de demander un nouvel avis du service des domaines.

Travaux aménagement du bourg d'Aillac : mission coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS)

Le CM accepte à l'unanimité la signature d'un contrat pour la mission SPS pour le suivi des travaux de la traverse du bourg d'Aillac pour un montant de 1 470.00 € HT. Le début des gros travaux est prévu le 9 janvier 2018 et la prochaine réunion de chantier sera le 10 janvier sur place.

Questions diverses

Le Maire fait part de plusieurs courriers de remerciements pour des subventions, de l'assistance technique ou de prêt de salle lors de manifestations.

Le prochain CM est fixé au vendredi 26 janvier 2018 à 18h30

La séance est levée à 19h30

A Carsac-Aillac, le 19 décembre 2017